

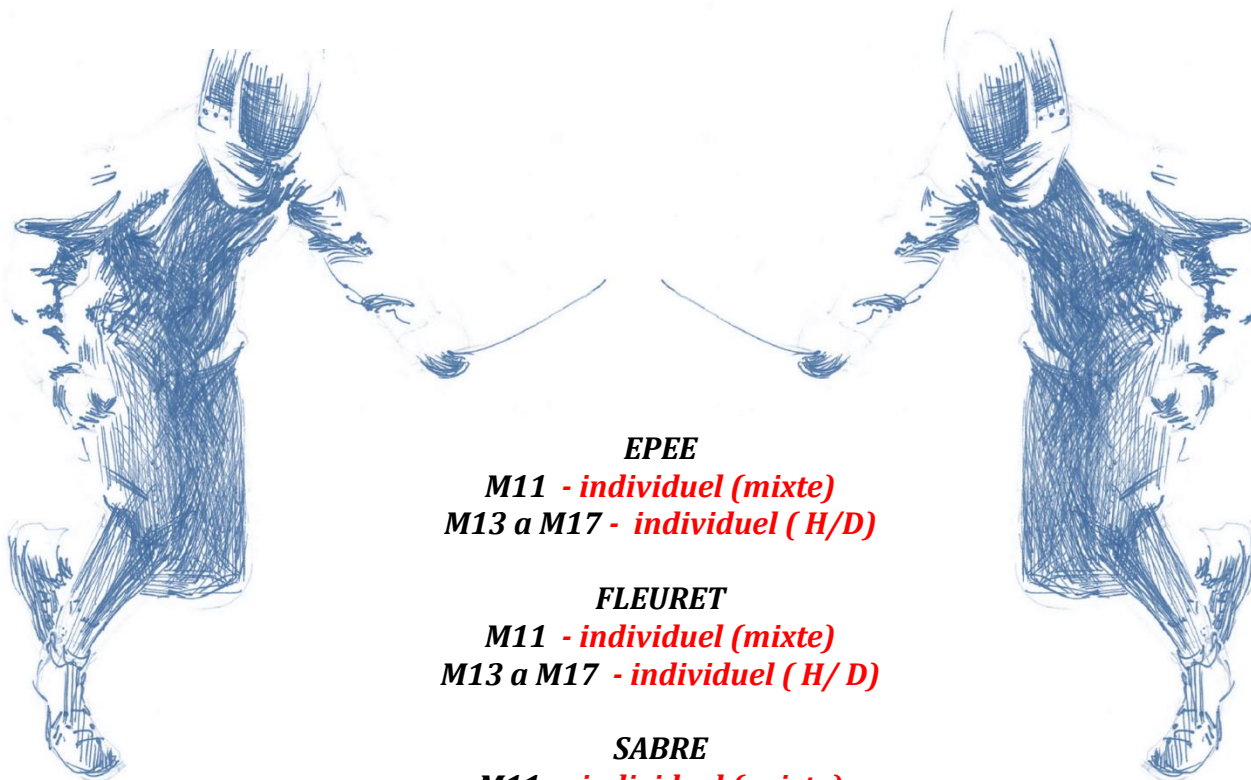


Le *SCO Escrime* d'Angers, a le plaisir de vous inviter à participer au :

46ème Challenge Scaramouche

Samedi 19 novembre 2022

Dimanche 20 novembre 2022



EPEE

M11 - individuel (mixte)
M13 a M17 - individuel (H/D)

FLEURET

M11 - individuel (mixte)
M13 a M17 - individuel (H/D)

SABRE

M11 - individuel (mixte)
M13 a M17 - individuel (H/D)

Gymnase Bertin - 62 rue de la Meignanne - 49000 Angers
<https://goo.gl/maps/aySTY8sHRajd5qGT7>

FORMULES

Compétition individuelle pour toutes les catégories.

- 1 ou 2 tours de poule suivant les nombres d'engagés
- TED sans repêchage
- La 3ème place de chaque catégorie se tirera
- Les remises des récompenses se feront **TOUTES** après les finales

NB : Les organisateurs se réservent le droit de modifier, si besoin, les présentes formules.

HORAIRES

Samedi 19 novembre

ARME	CATEG.	APPEL	SCRATCH	DEBUT
FLEURET	M11	10H30	10H45	11H
	M15	11H30	11H45	12H
EPEE	M11	10H30	10H45	11H
	M15	11H30	11H45	12H
SABRE	M11	14H30	14H45	15H
	M15	13H30	13H45	14H

Dimanche 20 novembre

ARME	CATEGORIE	APPEL	SCRATCH	DEBUT
FLEURET	M13	9H30	9H45	10H
	M17	8H30	8H45	9H
EPEE	M13	9H30	9H45	10H
	M17	8H30	8H45	9H
SABRE	M13	12H30	12H45	13H
	M17	11H30	11H45	12H

ENGAGEMENTS

- En ligne sur l'extranet FFE **avant le mercredi 16 novembre – 23h59**
- Engagement : 12€ (M11, M13)
15€ (M15, M17)
- La compétition est ouverte aux tireurs étrangers licenciés auprès de leur fédération.
Les inscriptions pour les tireurs étrangers sont à envoyer à : president@scoescrime.fr avant le 12 /11/2020

Paiement des inscriptions sur le site Helloasso :

<http://www.helloasso.com/associations/sco-escrime-angers/evenements/scaramouche-19-20-novembre-2022>



ARBITRAGE

Conformément au règlement 2021 -2022.

1 arbitre pour 4 tireurs engagés, (deux arbitres pour 8 tireurs etc.)

Le club inscrivant ses tireurs, seront tenus de présenter au minimum un arbitre durant toute la compétition.

Les arbitres seront nourris, et indemnisés au tarif fédéral en vigueur en fonction de leur diplôme.

DIRECTOIRE TECHNIQUE

Il sera formé sur place et tranchera sans appel les cas non prévus au présent règlement.
L'engagement à ces compétitions implique l'acceptation du présent règlement.

CLASSEMENT / RÉCOMPENSES

Règlement d'attribution du Challenge Scaramouche :

- Les catégories concernées pour l'attribution du Challenge sont : M13, M15, M17 (H /D)
- *Principe de calcul du nombre de points par club :*

Le 1^{er} de chaque catégorie = 1 point ; le 2^{eme} =2 points ; 3^{eme} = 3 points

Le Challenge est attribué pour une année, au club ayant totalisé le minimum de points sur les 3 meilleurs tireurs.

Le Challenge sera remis en jeux lors de la compétition suivante.

Le club gagnant s'engage à le rapporter même s'il ne présent pas de tireurs à cette épreuve l'année suivante.

- *En cas d'égalité pour l'attribution du Challenge, un barrage entre deux tireurs désignés aura lieu par les capitaines d'équipe, catégorie tirée au sort.*
- *Les vainqueurs de l'édition 2021 :*
 - *EPEE - Escrime JA Saint – Malo*
 - *FLEURET – SCO Escrime Angers*
 - *SABRE – CSB Escrime Betton*
- RECOMPENSES : les 4 meilleurs de chaque catégorie, seront récompensés.

ARMES et TENUES

Tenues selon les normes FFE en vigueur.

- Longueur lame - M11 – lame N°0 ou N°2
- M13 – lame N°2
- M15 – M17 – lame N°5

EQUIPEMENTIER

L'équipementier sera sur place tout au long du week-end.



COUVERTURE MEDICALE/PROTOCOLE SANITAIRE

Un médecin sera présent pendant toute la durée de la compétition.

RESTAURATION

- Une buvette, sera en place durant toute la compétition.
- Il servira boissons chaudes, froides et etc., tout en respectant le protocole et règles sanitaire.

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de perte, vol qui surviendraient pendant la compétition.

▶ **Si besoin, veuillez nous contacter : 06 50 41 89 15**

*Dans l'attente de vous retrouver nombreux à cette rencontre,
Veuillez agréer, l'expression de nos salutations cordiales et sportives.*

*Les Maîtres,
Carmet et Dorin VARZARU*

Le Comité Directeur, « SCO Escrime ».